

CONSEIL MUNICIPAL du 17 juin 2025

COMPTE RENDU

L'an deux mil vingt-cinq le 17 juin à 18h30 le conseil municipal convoqué le 03/06/2025 s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence d'Alain FRIGIOTTI, Maire

Sont présents : Mesdames et Messieurs FRIGIOTTI Alain, LEFEVRE Guillaume, COQUEREL Sandrine DUBOS Philippe, CHAUTARD Jacqueline, DUVAL François, FIEVET Steeve, DUPONT Alexandre, DEBRAY Corinne, GUEGAN-COMBES Audrey,

Absents excusés : DALKA Jean-Marc

Absent(e.s) non excusé(e.s) : PLENARD Eric, FRANCHI Grégory

Secrétaire de séance : Alexandre DUPONT

Investissement

Monsieur le Maire présente au conseil municipal un devis d'installation d'un système de vidéosurveillance pour 2 caméras, une au niveau du feu en direction de la rue d'Inval et une autre au niveau de l'église. Coût de l'installation : 6 723.07 € TTC (LP System).

Le conseil est favorable à condition de revoir le devis.

Mutuelle agents

Vu les articles L 827-1 à L.827-12 et le décret n°2022-581 relatif aux garanties de protection sociale complémentaire et à la participation obligatoire des collectivités territoriales à leur financement, A partir du 01/01/2026 la collectivité remboursera une partie des cotisations de la complémentaire santé des agents.

- La participation de la collectivité peut consister en une prise en charge partielle des cotisations à une mutuelle labellisée (attestant de son caractère social et solidaire) à laquelle chaque agent aura individuellement souscrit.
- Elle peut consister en un contrat collectif proposé par la commune. L'adhésion au contrat peut être facultative ou obligatoire

Le montant de la participation est au minimum de 15 € par mois.

Le conseil après avoir délibéré

- fixe le montant mensuel de participation à 15 € sur la mutuelle à laquelle l'agent a individuellement souscrit
- propose une adhésion à la MNT laissant libre choix aux agents d'y souscrire.

Pour : 10	Abs : 0	Contre : 0
-----------	---------	------------

Demande d'aide

Un(e) administré(e) a déposé(e) une demande d'aide financière pour le paiement de sa facture EDF.

Au regard des justificatifs examinés, le conseil émet un avis défavorable

Rajout à l'ordre du jour

Classe de découverte 2026

La Directrice de l'école demande le départ des CM1 CM2 (21 enfants) en classe de découverte VÉLO à la Bergerie de VILLARCEAUX (Val d'Oise) du 4 au 7 mai 2026 (3 nuits).

Le devis concernant l'hébergement et les repas s'élève à 7 432.36 €, des devis concernant les activités ont été demandés et seront présentés ultérieurement.

Le conseil municipal après avoir délibéré est favorable à la sortie Classe de découverte.

Pour : 10	Abs : 0	Contre : 0
-----------	---------	------------

Questions diverses

néant

La séance est levée à 19h35.